

La voie qui passait par Grézieu et Saint-Bonnet-le-Froid, connue sous le nom de chemin des maçons, était une voie secondaire ; elle abrégait, il est vrai, la distance, mais elle montait à une altitude supérieure à 700, soit à près de 300 mètres plus haut que le petit plateau de Mercruy.

A l'appui de l'opinion que nous venons d'émettre, nous ferons observer que, presque partout, les autels ou sanctuaires élevés en l'honneur de Mercure, avaient été établis sur des lieux élevés. Il en a été ainsi, indépendamment du Puy-de-Dôme, au sommet du Donon, et sur le mont de Serre, comme à Montmartre, qui a porté, à l'origine, le nom de mont de Mercure (*Mercuri Mons*), avant que le souvenir du martyr de saint Denis et de ses compagnons (Rustique et Eleuthère), lui ait fait donner son nom actuel (*Mons Martyrum* (5)).

Plusieurs chartes du Cartulaire de Cluny font aussi mention d'un mont de Mercure (*Mons Mercuri*), situé dans l'ancien comté du Lyonnais (*in comitatu Lugdunensi* (6)). M. Brouchoud place ce mont de Mercure près de Serezin (Isère) (7). Nous croyons, au contraire, que cette dénomination doit s'appliquer à notre Mercruy.

Dans tous les cas, ce nouvel exemple, emprunté à notre territoire lyonnais, suffit pour démontrer combien était répandu, en Gaule, le culte de Mercure qui, d'après le témoignage de César, était le dieu le plus vénéré des Gaulois.

F. GABUT.

(5) Glasson. *Hist. du droit et des institutions de la France*. I. 131. — Grégoire de Tours. *Édit. Guizot*, t. II. p. 463.

(6) *Cartul. de Cluny*, ch. 246 et 1411.

(7) Brouchoud. *Le tumulus de Solaise et l'ager Octaviensis*. (Congrès archéolog. de France, 46^e session tenue à Vienne en 1879), p. 181.